Le Calendrier du mois

Date	*Manifestation*	*Lieu*
Dimanche 31 octobre et Lundi 1er novembre	Foire Artisanale	*Salle Polyvalente*
Vendredi 5 novembre	19 H 30 Réunion Association Danse Tasie	*Salle Polyvalente*
Samedi 6 novembre	18 H Réunion Association des Majorettes 18 H Assemblée Générale de l'Association Bouliste	*Salle Polyvalente* *Bar des Amis*
Jeudi 11 novembre	10 H 15 Commémoration Officielle du 11 novembre 1918	*Départ du cortège devant la mairie*
Dimanche 14 novembre	10 H 30 Réunion de l'Association de Pêche	*Salle Polyvalente*
Jeudi 18 novembre	15 H Assemblée Générale de la Chorale	*Salle Polyvalente*
Samedi 20 novembre	20 H 30 Loto du Comité des Fêtes	*Salle Polyvalente*
Dimanche 21 novembre	Goûter dansant des Cigales	*Salle Polyvalente*

Le Carnet de Ste-Anastasie

Naissance :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Matis COLL, né le 06 octobre. Nous présentons toutes nos félicitations à ses parents.

Décès :

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :
-Monsieur Jean-Baptiste GERTOSIO, survenu le 01 octobre,
-Madame Sylvie PENICHOU épouse ROY, survenu le 10 octobre,
-Monsieur Lucien REMY, survenu le 14 octobre.
Nous présentons à leur famille toutes nos condoléances.

Remerciements :

Mesdames Colette DURAND, Martine MORIN et leurs familles remercient les personnes qui se sont associées à leur douleur lors du décès de Jean-Baptiste GERTOSIO.

Le Maire,
Le Conseil Municipal de
SAINTE-ANASTASIE,
ont l'honneur de vous inviter

à la **COMMEMORATION OFFICIELLE DU 11 NOVEMBRE 1918**

avec la participation de la
Chorale « CHANT et AMITIE »

- **10 H 15 : Départ du cortège** (devant la Mairie)
- **10 H 30 : Cérémonie devant le Monument aux Morts** (cimetière)
- **10 H 45 : Apéritif au Bar des Amis**

Le 11 NOVEMBRE prochain

FOIRE A LA BROCANTE
Place de la Gare
de 7 H à 18 H 30

aura lieu la foire à la brocante, aux puces et artisanale et le marché paysan qui se tient traditionnellement chaque année, organisé par le Comité des Fêtes.

Buvette – Sandwichs – Café
Toute la journée

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean-Jacques GUIGNIER, Président du Comité des Fêtes
Tél. : 06.79.55.63.53.

Sainte-Anastasie

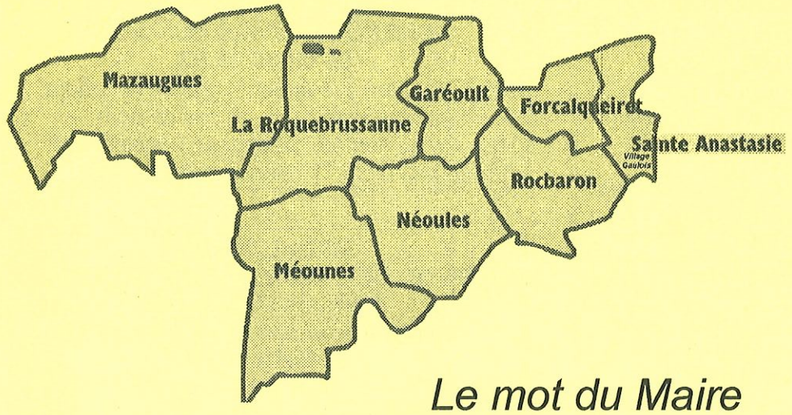

Bulletin Municipal
OCTOBRE 2004
n°172

Le mot du Maire

L'Intercommunalité, c'est pour utiliser un lieu commun, une sorte d'auberge espagnole. En d'autres termes, nous n'y consommons que ce que nous y apportons.
Or, aujourd'hui, quel est notre menu ?
L'assainissement autonome, les transports scolaires et les structures d'accueil de la petite enfance, constituent nos plats de résistance, ce qui est peu et beaucoup à la fois.
Peu, si l'on ne juge que du stade d'avancement de certains projets difficiles et beaucoup si l'on considère le coût quelquefois exorbitant de ces opérations.
Car c'est en effet bien là, sur la toujours délicate question d'argent, que le bât blesse.
Et si de surplus on accorde quelque crédibilité à la légende selon laquelle l'augmentation de la fiscalité communautaire est automatiquement compensée par une baisse des fiscalités communales, alors la réalité aura tôt fait de nous démontrer que nous n'avons rien compris et que nous devons revoir notre copie.
L'esprit de l'intercommunalité n'est évidemment pas là et si nous voulons aller de l'avant au cours de cette décennie, il nous faudra bien, ou renoncer, ou trouver des financements durables et équilibrés afin de réaliser ces nouveaux services demandés par nos concitoyens.
Quoi qu'il en soit, où en sommes nous ?
La Communauté de Communes du Val d'Issole ne dispose en fait pour toute ressource que d'une fiscalité directe additionnelle d'environ 13 € par habitant. Le compte n'y est donc pas. Pourtant, comme ailleurs dans le Var et en France, nous devrons tôt ou tard assumer des choix difficiles et quelquefois impopulaires qui passeront immanquablement, à défaut d'alourdir la fiscalité directe, par une taxe professionnelle unique et par le transfert à la communauté de la très coûteuse -mais bénéfique en dotation de l'Etat- compétence ordures ménagères.
Pour Sainte-Anastasie qui avait émis de sérieuses réserves avant d'adhérer à la communauté de communes, il ne s'agit plus d'étaler nos états d'âmes.
Notre choix est fait, il s'est voulu responsable et même en y mettant les formes et les délais, nous pensons que le temps viendra de mettre nos actes en harmonie avec nos engagements. Cette volonté communautaire, nous l'assumerons avec la foi des convertis.

Enfin, sans entrer dans des jeux politiciens, notre participation à la vie de la Communauté de Communes du Val d'Issole continuera à se vouloir active et sincère.
Avec le Conseil Municipal, nous savons que le rôle des élus ne peut s'en tenir à ne gérer que le quotidien, sans imaginer, au moins à moyen terme, quel village nous laisserons à nos successeurs et plus encore à nos enfants.

Jean-Pierre MORIN

E-mail : ***s.anastasie@wanadoo.fr*** *site :* ***www.sainte-anastasie-sur-issole.fr***

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 6 Route de Toulon
83136 Méounes les Montrieux
Pour le Canton de La Roquebrussanne
Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51
Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 5 et 19 NOVEMBRE
en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

Numéros utiles :

-Accueil : 04.94.69.64.40
-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
-M. Cuénot 1er Adjoint (Urbanisme) : 04.94.69.64.45
-Mme Laurent 2ème Adjoint (Action sociale) : 04.94.69.64.47
Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10 H à 12 H
-Service cantine : 04.94.69.64.10
Fax : 04.94.69.64.41
Adresse E-Mail : s.anastasie@wanadoo.fr
Site Internet :
www.sainte-anastasie-sur-issole.fr

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasie, Parking des Ferrages le :
MARDI 30 NOVEMBRE 2004
de 14 H 00 à 15 H 00

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale :
☎ 04.98.05.15.00

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile
Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).
Tél. : 04.94.69.44.86

FOURRIERE MUNICIPALE CONVENTIONNEE

« IDENTITE CANINE » à Garéoult
☎ : 04.94.04.89.33

POLICE MUNICIPALE

NUMERO de la Police Municipale :
06.08.80.45.82
Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSOLE à FORCALQUEIRET

Horaires d'ouverture
Du Mardi au vendredi de 8H30 à 12H et 15H à 17H30
Le Samedi de 9H à 12H et de 15H à 18H
Fermé le Dimanche et Lundi

DEPANNAGE

E.D.F. : 0 810 333 083
Téléphone : 10 15 (*)
Eau et Assainissement : 0 810 757 757
(*) en cas de dérangement téléphonique de votre ligne vous pouvez vous adresser en mairie pour contacter France-Télécom.

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :
- Le **LUNDI 29 NOVEMBRE 2004**
  (se faire inscrire en Mairie au préalable).

PHARMACIES DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :
Standard **: 04.94.07.08.08**

SECOURS POPULAIRE DU VAR

Comité de Ste-Anastasie
Une permanence est assurée au Local du Secours Populaire, Parking des Ferrages, les Mardis et Vendredis de 15 H à 18 H et le 1er samedi de chaque mois de 10 H à 18 H.
En cas d'urgence vous pouvez les contacter au : 04.94.72.29.50

QUALITE DE L'EAU DE BOISSON DU RESEAU PUBLIC

(Analyses du 05 octobre 2004)
Eau microbiologiquement conforme pour les paramètres recherchés.

La vie au village

Petites annonces

- Assistante de vie diplômée et sérieuse aide aux personnes âgées ou dépendantes (toilettes, gardes de nuit, compagnie, entretien de la maison etc…) cherche travail.
  Ghislaine ☎ : 04.94.72.26.19 ou 06.86.77.09.41

- Vend -Lit rustique bois 140 x 190 Prix 20 €
  -Armoire de toilette 3 ventaux Prix 15 €
  -Bureau enfant Prix 10 €
  ☎ : 04.94.72.24.01 ou 06.12.01.43.87

- Jeune homme de 18 ans sérieux cherche tous travaux paysagers (tonte, taille, désherbage, plantations, petites créations…). Baby sitting.
  Si vous êtes intéressé vous pouvez me contacter au :
  ☎ : 06.75.90.81.13

- Marie-Annick CONNAN remercie toutes les personnes qu'elle connaissait très bien ou moins bien, pour leur amitié et leur gentillesse, je remercie Ste-Anastasie pour son accueil, je regrette de n'avoir pu m'adapter au Var, loin de mes amis.
  22 Rue Ratavoux 04130 VOLX

- Cherche dame pour garder enfant de 5 ans 1H30 le matin, 1H30 le soir et le mercredi uniquement pendant les périodes scolaires.
  ☎ : 04.94.69.82.13 ou 06.66.26.37.47

- Jeune fille de 19 ans sérieuse cherche à aider des personnes âgées ou des personnes handicapées pour l'aide au quotidien (repas, ménage, courses…). Baby sitting.
  Si cela vous intéresse vous pouvez me contacter à tout moment au :
  ☎ : 06.80.27.18.63

- Vend Clio année 94, 1L2, 165 000 Km, excellent état 1 600 €.
  ☎ : 04.94.72.20.58

LES POETES DE SAINTE-ANASTASIE

Afin que ta maison ne pleure

Rapporte de ta promenade
Une brindille, un brin de thym,
Le murmure de la cascade
Ou le sourire des voisins,

De l'aubépine la senteur,
La puissante odeur des grands pins
Ou les couleurs de quelques fleurs
O promeneur du clair matin

Afin que ta maison ne pleure.

Jeannette CARRIERE

J'avais appris par ma chère belle-sœur, Adélaïde ABELLO –décédée récemment- qu'en Provence les Anciens disaient : « Si après une assez longue absence ou après une promenade dans la nature on rentre à la maison les mains vides « la maison pleure » « L'oustau plouro » en provençal. J'ajoute : si on revient à la maison le cœur vide d'images, de senteurs, de contacts humains « la maison pleure ».

SAINTE-ANASTASIE
La Prouvenço Dou Tems Passa
organise
Les 31 octobre et 1er novembre 2004

Une grande Foire Artisanale
et
Produits du Terroir

Toute la journée
à la Salle Polyvalente

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Raphaël CASTALDO au 04.94.72.23.76

Tennis Club Sainte-Anastasie

Vive le sport

Après un démarrage tumultueux avec le départ inattendu du professeur Cyrielle Delcroix, les cours de tennis enfants, adultes ont pris leur vitesse de croisière grâce au nouveau professeur Véronique Villa, titulaire du brevet d'état de tennis et classée 3/6.
Elle enseigne également au club de tennis du Luc.

L'équipe jeune compétition à commencé lundi 11 Octobre de 19H30 à 20H30, avec pour l'instant 7 jeunes entre 12 et 15 ans .

Pour toute nouvelle inscription concernant enfant et adulte vous pouvez contacter le président.
Rappel des heures de cours :
Enfant (primaire) : 09H00 à 12H00 le mercredi
(3 groupes d'une heure)
Ado (collège) : 13H00 à 14H30 le samedi
Ado (collège) : 16H00 à 17H00 le samedi
Ado (compétition): 19H30 à 20H30 le lundi
Adulte : 17H30 à 18H30 le lundi
Adulte : 18H30 à 19H30 le lundi
Adulte + Ado : 14H30 à 16H00 le samedi

Longue vie au club.

Le Président - Clément Peponnet
Port : 06.86.55.57.00

Arts'Tasie

Notre exposition annuelle a eu lieu les 2 et 3 octobre, réunissant 11 peintres qui exposaient 81 tableaux.
Un invité d'honneur, Monsieur Jean-Claude GEOFFROY, présentait ses réalisations de marqueterie qui ont fait l'admiration de tous.
Le vernissage, auquel Monsieur le Maire et Monsieur le Conseiller Général nous ont fait l'honneur d'assister, s'est déroulé dans une ambiance très agréable. Ces rencontres nous permettent d'apprécier, non seulement la qualité des œuvres de chacun, mais aussi les progrès réalisés d'année en année.

Une attention toute particulière a été accordée aux travaux des enfants qui ont laissé libre cours à leur imagination par des œuvres à la gouache, aux pastels gras ou des collages.
Un grand panneau collectif : « les fonds sous-marins », a été remarqué.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait le plaisir d'une visite, et nous retournons à nos pinceaux, en essayant de faire de mieux en mieux.

Une Arts'Tasienne

Club des Cigales

En ce mois d'octobre les Cigales sont tristes. Sylvie nous a quittés et sa disparition nous a tous et toutes bouleversés. Présidente pendant de nombreuses années, elle n'a jamais compté ni son temps, ni ses efforts pour dynamiser le Club. Elle va nous manquer !
Dans ces instants, nous pensons surtout à sa f[illegible]lle à qui nous adressons tous nos témoignages de sympathie.

Mais la vie du Club continue, elle l'aurait voulu ainsi.

Le 8 Octobre 2004, quelques Cigales mélomanes ont assisté à la représentation de CARMEN au Zénith de Toulon. Une soirée réussie sous le charme de la musique de Bizet et des voix extraordinaires des artistes.

D'autres Cigales, regroupées avec une association de Six-Fours, ont profité des derniers rayons du soleil pour s'échapper en **Andalousie**, pour un séjour touristique **du 11 au 20 Octobre** , dans les plus belles villes de la région (Grenade, Séville, Ronda, Cadix...) avec un détour par Gibraltar. Dépaysement assuré.

Fin Octobre (31.10 et 1er.11) participation du Club à la Foire Artisanale à la salle Polyvalente.

La Présidente

Du RIFIFI dans le bataillon des majorettes

Une nouvelle association baptisée les « ONIX » s'est créée dans le village.
Parents et enfants, venez nous rejoindre nombreux pour découvrir nos activités de danses avec bâtons, rubans et pompons.

La naissance de l'association « ONIX » vient du désaccord des membres avec l'équipe dirigeante.
Pour tous renseignements, contacter Madame DEMISSY au 06.71.76.94.19.

La Présidente

LE DEBROUSSAILLEMENT

Les effets du débroussaillement

Sur le Paysage
L'impact visuel d'un débroussaillement correctement effectué valorise une propriété. Après un débroussaillement, l'aspect de votre terrain sera modifié. Profitez des travaux de débroussaillement pour créer de nouveaux paysages en dégageant certaines perspectives, en mettant en valeur des bosquets particulièrement esthétiques, en éclairant telle ou telle partie du sous-bois.

Si je débroussaille, les abords de ma maison seront dénudés.
Le caractère d'un espace paysager peut être respecté en conservant par endroits des plantes et des arbustes judicieusement répartis.

Sur les animaux sauvages
Les répercussions d'un débroussaillement sur la faune sauvage, y compris sur le gibier, sont loin d'être négatives car il améliore les ressources alimentaires. Le débroussaillement, limité à des secteurs stratégiques, ne génère pas de traumatisme écologique. Bien au contraire, il crée sur une surface restreinte un milieu différent de la forêt, propice à la diversité des êtres vivants.

En supprimant les arbustes, je vais priver les oiseaux et les petits animaux sauvages de leurs cachettes.
Si certains animaux quittent les lieux, ils seront bien vite remplacés par d'autres qui affectionnent les milieux ouverts.

Sur la végétation
Si le débroussaillement supprime certains végétaux, il en favorise d'autres. Ainsi, la variété des espèces végétales devient plus importante. Le débroussaillement favorise les plantes qui affectionnent la pleine lumière.

Je n'aurai plus de grands arbres pour me faire de l'ombre.
Débroussailler, ne veut pas dire tout couper ! Un arbre de grande taille, à condition qu'il soit élagué et à bonne distance d'autres sujets, peut très bien être conservé.

Qui doit débroussailler ?

La prise en charge du débroussaillement
Il existe des textes qui fixent les responsabilités de chacun en matière de débroussaillement, afin d'éviter les problèmes de voisinage.

Le périmètre à débroussailler est inclus dans votre propriété.
La prise en charge des travaux vous incombe en totalité.
Le périmètre à débroussailler s'étend au delà des limites de votre propriété (1).

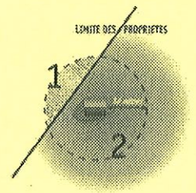

C'est au propriétaire du bâtiment de le mettre en sécurité (2), et de prendre en charge les travaux, y compris sur les propriétés voisines.
Sachez, que l'objectif de ces travaux est bien la mise en sécurité de votre maison. Il ne s'agit en aucun cas de valoriser la propriété voisine, qui subit cette obligation.

Les règles de courtoisie et de bon voisinage sont de rigueur pour effectuer le débroussaillement chez votre voisin. Après l'avoir informé de l'obligation faite par la loi et lui avoir expliqué la nature des travaux, vous devez lui demander l'autorisation. En cas de refus, vous en informez le Maire qui prendra les dispositions nécessaires, celles-ci pouvant aller jusqu'à une procédure de référé, car l'article L 322-3-1 du code forestier stipule qu'il ne peut s'opposer à la réalisation des travaux.

Je ne connais pas l'identité de mon voisin.
Vous trouverez son nom en consultant les registres du cadastre de votre mairie.

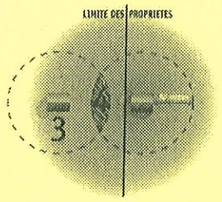

Si votre voisin est lui aussi soumis à une obligation de débroussaillement autour de son habitation (3), le travail ou les frais, concernant la partie commune (4), peuvent être partagés.

Déchets inertes

Nous vous informons que le groupe PIZZORNO ENVIRONNEMENT vous propose de nouvelles solutions en matière stockage de déchet inertes et de valorisation de déchets végétaux ;

Leur site de CABASSE « La Gagère » accueille les déchets inertes ainsi que les déchets verts encombrants qui sont valorisés par compostage.
En accord avec la directive européenne 1999/31/CE du 26 avril 1999, ils réceptionnent les terres et déblais non souillés ainsi que les gravats inertes issus des chantiers du BTP (béton, parpaing, pierre, brique, tuile, céramique…). Ils n'acceptent pas le plâtre, l'amiante, les plastiques, le PVC, les métaux, le bois… et de manière générale les déchets ménagers, toxiques et non pelletables.
En ce qui concerne les déchets verts, ils réceptionnent les végétaux « propres » tels que les feuillages, branchages, résidus d'élagage, tontes… Ils n'acceptent pas les souches, troncs d'arbre, bois de menuiserie, végétaux souillés par d'autres déchets,…

Vous trouverez ci-dessous leurs tarifs, horaires et plans d'accès.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Vincent HENRY, Groupe Pizzorno Environnement, 109, Rue Jean Aicard 83300 Draguignan. Tél. : 04.94.50.50.50
Fax : 04.94.50.50.94
E-mail : v.henry@pizzorno.com

au 01/09/2004

TARIFS A LA TONNE

	€ H.T./Tonne
Terres et déblais	4.60
Gravats inertes	9.20
Végétaux	45.00

TARIFS BONS DE DEVERSE
(DECHETS INERTES)

Type de véhicule	Carnet	Prix du carnet € H.T.
4 x 2	5 bons 10 bons	290 € 522 €
6 x 4	5 bons 10 bons	435 € 825 €
8 x 4	5 bons 10 bons	58 1 045 €
semi	5 bons 10 bons	725 € 1 305 €

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
8 H – 12 H et 13 H – 16 H

CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS INERTES
CENTRE DE COMPOSTAGE
CABASSE « LA GAGERE »

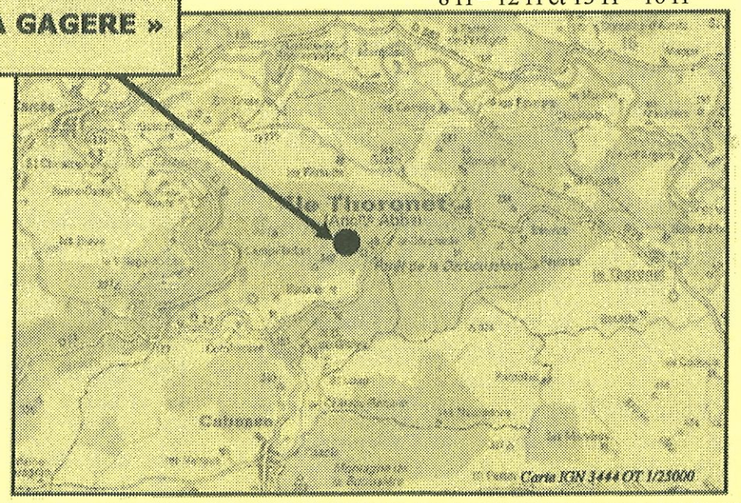

URBANISME

Chantiers à venir

-Eclairage public : L'entreprise ayant reçu le matériel, les travaux de remplacement des points lumineux actuels par des lanternes de style débuteront fin octobre.
-Place Saint-Just : A la suite de négociations pour ramener le prix excessif du marché dans la fourchette fixée par la Mairie, l'entreprise APPIA qui est déjà intervenue sur notre commune a été retenue pour exécuter les travaux prévus place Saint-Just.
La durée des travaux fixée à 3 mois n'ira pas sans entraîner un gêne certaine pour les résidents de cette place, en particulier pour le stationnement automobile. Le parking des Ferrages est encore suffisant pour y accueillir les automobilistes obligés de changer temporairement d'habitude.
-Les chemins : Le marché public a été fructueux. En conséquence les travaux de réfection des chemins de la Rouquette, du Saragan et de la Clappe peuvent être entrepris.
-Parking des écoles : Les terrains destinés à son extension ont été acquis le 22 octobre. Les travaux seront imputés au budget 2005.
-Espace des Ferrages : De plus en plus utilisé, il risque de devenir insuffisant dans les deux ou trois années à venir. Aussi la Mairie prépare-t-elle avec l'accord des propriétaires, l'achat de parcelles voisines d'une superficie de 3 600 m².

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

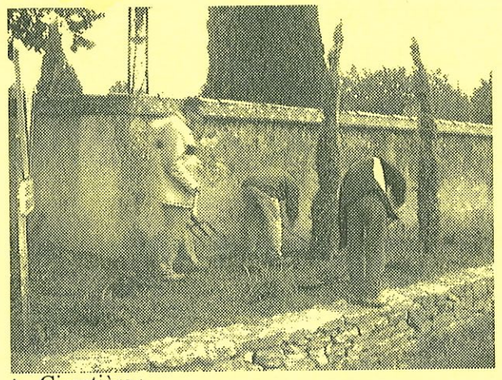

- Cimetière :
-construction de deux fontaines ;
-étalage de gravillons dans l'allée centrale de l'extension ;
-construction d'une jardinière ;
-réparation du portail endommagé par un camion ;
-plantation dans les jardinières extérieures ;
-propreté de l'ensemble du cimetière.

- Jardin d'enfants :
-construction d'un mur d'agglos en remplacement de la clôture grillagée.
-fabrication et installation d'un portail et d'un portillon métalliques interdisant l'accès aux vélos et cyclos tout en permettant celui des piétons et poussettes.

- Salle de judo :
-remplacement de prises électriques ;
-pose de vitres.

- Travaux d'entretien dans les écoles.

- Travaux d'installation d'un émetteur Bouygues réalisés par une entreprise privée.

- Installation d'une nouvelle télésurveillance à l'école primaire.

- Elagage Rue Général De Gaule de quelques gros arbres devenus dangereux pour les riverains.

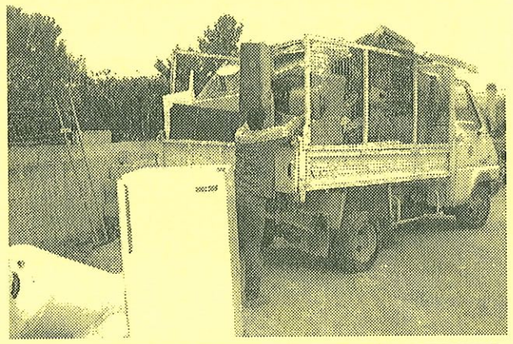

Le volume croissant et monstrueux des monstres !

La vie associative

Volley-Ball

La section volley-ball de notre village a repris ses activités sportives.
Nous invitons les intéressés par ce sport à venir à la salle polyvalente, pour les adultes le mercredi dès 19H30 et le lundi à partir de 20H30. Une section jeunes a vu le jour et pour nous, c'est un grand encouragement. Les enfants ont de 9 ans à 19 ans et tous viennent des villages alentours (Besse, Garéoult). N'aurons-nous pas la satisfaction d'inscrire aussi des enfants de Sainte-Anastasie ? Nous acceptons les enfants à partir de 9 ans et les entraînements à la salle débutent à 18 H. Contact 04.94.72.25.20 ou 04.94.72.22.79.
Rappel : la cotisation annuelle est de 20 € pour les adultes et de 10 € pour les enfants. Se munir d'un certificat médical.

Aimé Wicker

Club des randonneurs

Le repas annuel des randonneurs aura lieu le 13 novembre à 19H30 à la salle polyvalente.
Le prix du repas est fixé à 20 € par personne.
Ce repas privé sera suivi d'une animation dansante.

Association Bouliste de Sainte-Anastasie

Communique

L'Assemblée générale de notre association se tiendra le :

Samedi 6 novembre 2004
à 18 Heures
au Bar des Amis

Ordre du jour :

- Compte-rendu moral et financier de la saison 2004.
- Approbation des comptes et quitus au Bureau pour sa gestion 2004.
- Renouvellement des membres du Bureau et élection du nouveau Bureau.
- Saison 2005 et concours fédéraux.
- Budget prévisionnel 2005.
- Partenariat avec le Bar des Amis.
- Questions diverses.

Le Président – R. Sabatier